

Les associations, collectifs, syndicats et partis réunis le mercredi 27 Février en appellent à une Table ronde/conférence départementale sur l'aide à l'accueil, des migrants de culture rom

Pourquoi nous demandons une Table ronde/conférence départementale sur la situation des Roms en Essonne, sur l'accueil de ces migrants.

La situation actuelle ne peut plus durer. Les expulsions de terrains ne font que pérenniser la misère et contribuent à distiller le poison des incompréhensions, des rejets voir des racismes.

Les familles roms voient leurs efforts pour s'en sortir, pour offrir un meilleur avenir à leurs enfants réduits à néants à chaque expulsion qui se traduisent notamment par des ruptures de scolarisations et par des ruptures de tout processus d'insertion.

Rien ne serait pire que de la laisser se dégrader.

Les dix années passées le démontrent amplement ; la seule issue positive serait de faire converger, les actions et efforts de tous ceux qui sont concernés par l'accueil des Roms et les perspectives d'insertion que la République et l'Europe leur doivent, conformément à leurs principes et lois, conformément à leurs engagements.

La conjonction des efforts des Roms eux-mêmes avec ceux des associations, ceux de l'Etat, des collectivités locales, des professionnels de l'action sociale, éducative et sanitaire est indispensable pour améliorer sensiblement, dans des processus de sortie des bidonvilles et squats, la situation, au profit des Roms comme de la société toute entière. Il est décisif de faire « avec » et pas seulement « pour »

C'est pourquoi, la conférence départementale que nous réclamons ne saurait se limiter à un moment, fut-il nécessaire, mais doit d'emblée se construire comme un processus.

Elle peut être ouverte par un événement public et solennel mais elle doit s'inscrire dans la durée.

Ce doit être une **Table Ronde/conférence permanente** .

Qui en sont les acteurs ?

- Les Roms eux-mêmes.
- Les associations et collectifs intervenants avec les familles roms sur le terrain ; engagées dans l'action caritative, sociale, à divers titres
- La préfecture et autres représentants de l'état parlementaires notamment.
- des élus du Conseil général, du Conseil régional, des intercommunalités et communes du département
- des principaux services de l'État concernés : logement, travail, scolarité (*), santé ;
- de professionnels des services sociaux

Quels objets et objectifs ?

L'objet est d'agir efficacement, durablement dans le cadre de la politique nationale d'inclusion demandée par l'Union européenne à ses Etats membres et des recommandations du Conseil de l'Europe.

Cela veut dire changer de paradigme par rapport aux postures d'ignorance, de négligence, voire de rejet qui trop souvent, prévalent jusqu'ici, parmi les pouvoirs publics, sur ce sujet.

C'est reconnaître que la présence des migrants européens de culture rom dans notre région est légitime et qu'elle sera durable.

Selon nous la Table ronde/conférence départementale doit être l'instance de :

coordination des mesures d'urgence à prendre à l'égard des migrants Roms, dans le cadre de la solidarité sur le mal-logement, le droit à la scolarité,

La Table ronde/conférence départementale doit aussi s'ériger en instance de partage d'information et de communication, tout en respectant les fonctions et engagements propres de chacune des parties.

Propositions pour l'organisation de cette Table ronde/conférence départementale

Une première réunion doit ouvrir la discussion pour que les participants définissent ensemble les tâches et les objectifs et qu'ils constituent des groupes de travail thématiques.

Quelles que soient les situations considérées, il est essentiel que les Roms concernés soient consultés, invités à exprimer leurs besoins et intentions. Comme le montre l'expérience, les décisions autoritaires ou administratives prises en dehors d'eux, ne sauraient être efficaces et sont contre-productives. La perspective à moyen terme est bien la mise en œuvre de processus différenciés d'intégration des familles sur la base du respect de chacun, donc du volontariat.

Suivi et évaluation

Un groupe restreint de coordination devrait être constitué pour suivre les actions engagées et apprécier les avancées.

Pour ce faire et parce que les expulsions ne font qu'ajouter de la précarité à la précarité, de la misère là où il n'y en a que trop, parce qu'elles sont sources de préjugés, parce celles-ci ne permettent aucune action réellement durable nous demandons que soit décidé **un moratoire de plusieurs mois sur les expulsions.**

En conséquence, nous demandons, dans l'immédiat, l'arrêt de toute expulsion,

Fait à Ris-Orangis le mercredi 27 février 2013...